mant avec celui de Couffouleux la commune de Peux-Couffouleux), Mme B..., demandée à d'autres femmes venant de Couffouleux s'il n'y a rien de nouveau là-bas, et pour la réponse évasive de ces dernières, elle dit : *C'est cependant aujourd'hui qu'on doit tuer l'instituteur.* Le même jour, le sieur B..., mari de cette femme, dit en présence de plusieurs domestiques et d'une fillette : *On doit faire la peau du maître de Couffouleux.* Depuis lors, une troisième femme a témoigné que la femme B... lui avait fait entendre à plusieurs reprises qu'on ferait leur affaire aux instituteurs s'ils continuaient. »

Cet habitant, il serait possible de le trouver si on le voulait bien.

« Le fusil qui a tiré est un de ceux dont on se sert dans le pays pour la chasse au sanglier. Parmi les pères des enfants exclus, deux, deux frères, possèdent ces armes : elles ont été saisies *quarante jours après l'attentat* ; l'armurier a reconnu que l'on avait tiré depuis peu avec l'une d'elles, alors que le propriétaire du fusil avait déclaré ne s'en être pas servi *depuis un an* ».

### Le coup de grâce. — Jusqu'où peut aller la canaillerie cléricale.

Si l'on veut savoir mais tenant combien peut-être ingénieux parfois le désir de faire du mal et quels raffinements il peut inventer, on sera pleinement édifié en lisant la lettre suivante, mise à la boîte de Couffouleux le 24 décembre 1912, veille de Noël, à l'adresse des époux Donat qui pleurent encore leur petite Josette,

ALLELUIA — NOEL — ALLELUIA

(*Au-dessous de ces mots, une petite gravure représentant un nouveau-né*).

Cher papa,

Ta petite Josette ne peut laisser passer la fête de Noël, si chère aux petits enfants, et surtout pour moi qui la vois pour la première fois. Si tu voyais, cher papa, quels préparatifs nous avons faits dans le ciel pour célébrer l'enfant Jésus dans la crèche, tu dois bien s'en souvenir, toi.. Et pourtant ces fêtes que tu aimais à sanctifier autrefois ne sont qu'une faible image de celles du ciel.

Quand j'ai quitté cette terre que tu habites, tu savais quelles réjouissances dans le ciel ! Tous mes frères de bonheur m'ont félicité d'avoir échappé à cette vie de misère qui est votre partage et qui aurait été la mien pour le jouer et pour l'éternité ; mon bonheur éternel était bien en danger si le bon Dieu m'avait laissée près de vous ; mais il n'a pas voulu qu'une aussi belle fleur soit perdue pour lui. Je me souviens encore quand mon petit corps reposait au milieu des fleurs, les petites filles qui venaient me voir ne pouvaient se lasser de me regarder, tant j'étais jolie ; elles m'ont bien rendu les honneurs, et pourtant on me mis à la porte de ton école les frères de petites qui avaient tant fait pour la Josette. Jamais je n'aurais cru que tu reviendrais sur tes nouvelles lunes ; il n'est pas possible, tu ne dois pas avoir réfléchi aux torts que tu portes à ces enfants, et pourtant tu es payé pour ceux-là comme pour les autres, et je t'avertis que si tu continues tu n'es pas au bout de tes malheurs.

J'espère, cher papa que tu exauceras ta petite Josette de te rappeler ton devoir, parce que, depuis qu'elle est au ciel, elle voit toute chose sous son vrai jour. Tu diras à maman que je ne l'oublie pas non plus et que je prie le bon Dieu de vous amener tous les deux dans le bon chemin.

Votre petite fille qui vous remercie du bonheur que vous lui avez procuré,

Josette DONAT.

Les choses en sont là : l'affaire va être classée ; les époux Donat sont en quarantaine à Couffouleux et il leur est difficile de se procurer même des denrées nécessaires à leur nourriture.

L'odieux attentat, l'envoi de la lettre plus infâme encore, seront-ils impunis et une roterie pourra-t-elle continuer à persécuter des fonctionnaires avec cet espoir féroce qu'ils « partiront » ?

### M. FOURNOL, DÉPUTÉ, CONFIRME L'ATTENTAT

Paris, 28 février. — Au cours de la séance d'hier à la Chambre, M. Fournol, député de l'Aveyron, a fait allusion à l'attentat criminel récemment commis dans son département contre un instituteur qui refusait de retirer de son école un manuel condamné par les évêques.

Dans une lettre adressée à l'un des confrères parisiens, M. Fournol précise le fait : « Il est exact, dit-il, qu'un instituteur ayant refusé de changer un manuel scolaire, un fanatique a tiré sur lui des coups de fusil avec intention meurtrière certaine. Simplement ! » Et le député de l'Aveyron ajoute : « C'est une tentative d'assassinat parfaitement caractérisée et un trait de mœurs, si j'ose dire, qui ne surprend pas trop ceux qui ont pu suivre les excitations diverses par lesquelles on a conduit les exaltés de ce pays jusqu'à cet état d'égarement farouche ».

## Les projets militaires allemands

Du correspondant du « Temps » :

Berlin, 28 février. — Dans les milieux parlementaires bien informés, on m'assure que les dépenses à faire en une fois pour la nouvelle loi militaire s'élèveront à 500 millions de mark.

Les dépenses permanentes seraient de 200 à 220 millions de mark par an.

On estime généralement qu'il sera nécessaire, dans un assez bref délai, de créer des corps d'armée nouveaux pour encadrer l'énorme apport que produira la modification de la loi de recrutement.

On croit toutefois que cette création ne sera décidée qu'en 1914. La nouvelle loi militaire doit être examinée et acceptée avant le 15 mai, car la seconde partie de mois sera occupée par les élections à la Diète prussienne.

La loi financière sera présentée en même temps que la loi militaire. Sa discussion sera longue par suite des longs et difficiles débats qu'on prévoit en commissions. Son acceptation pourra avoir lieu seulement à l'automne.

### LE « VORWÆRTS » LOUE LES GÉNÉRAUX PERCIN ET DALSTEIN

Du correspondant du « Temps » :

Berlin, 28 février. — Le correspondant parisien du journal socialiste « Vorwærts » critique très violemment l'effort militaire auquel se prépare la France en ce moment et mentionne avec éloge les généraux Percin et Dalstein qui combattent cette tentative et jugent qu'il n'est pas nécessaire pour notre défense nationale de prolonger la durée du service militaire.

# Au Maroc

### UN ENGAGEMENT PRÈS DE MAZAGAN

Tanger, 28 février. — On annonce de Mazagan que le poste de l'oued Zem a été attaqué dans la nuit du 24 février par la harka ennemie du Tadla. Au cours de l'engagement qui s'en est suivi, la harka a été vigoureusement repoussée. Elle a eu plusieurs tués, parmi lesquels ses deux principaux chefs. De notre côté, nous avons eu deux blessés. La harka en déroute s'est retirée dans le plus grand désordre vers le sud et paraît très impressionnée par son échec.

Tout le pays du côté de Marakech est tranquille. La colonne Brulard, partie le 24 de Mogador, se dirigeant vers la capitale du sud, a fait sa première étape sans incident, parcourant une région tout à fait calme.

### UNE DEFAITE D'EL HEIBA

Mazagan, 26 février. — Selon des nouvelles de source indigène, un détachement de troupes du makhzen aurait infligé une défaite à El Taleb, frère d'El Heiba, près de Tiizit, dans le Sous.

Les partisans d'El Heiba auraient été de nouveau battus près de Taroudant, en subissant de grosses pertes.

### L'AGITATION AU SUD DE MEKNES

Tanger, 28 février. — Les dernières nouvelles de la région de Meknès ne sont pas satisfaisantes. Le 26 février, suivant l'exemple des Beni-M'tir, deux cents tentes de la tribu des Guérouan, situées dans les alentours de Guerouan, se sont transportées ailleurs pour se joindre aux dissidents.

Ce fait est considéré par les autorités militaires comme d nnant plus de vraisemblance à la nouvelle suivant laquelle un soulèvement d'ensemble provoqué par les Zayan aurait lieu incessamment au sud de la région de Meknès.

Le général Dalbiez a dû arriver hier à Rabat où il devait conférer avec le général Lyautey sur les mesures que comporte cette situation.

# La guerre des Balkans

## La détente austro-russe s'accentue

Saint-Pétersbourg, 28 février. — Au ministère des affaires étrangères on confirme que les négociations qui se poursuivent entre les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Vienne ont fait de grands progrès et que les mesures militaires prises par les deux gouvernements, notamment à la frontière russo-galicienne, seront très prochainement rapportées.

On assure dans des milieux diplomatiques que l'Autriche est disposée à faire de nouvelles concessions qui permettront de solutionner pacifiquement, et dans un délai très rapproché, les pourparlers actuellement engagés. — (*Fournier*).

Saint-Pétersbourg, 28 février. — *La Reitch dit avoir appris de source autorisée que la Russie et l'Autriche se seraient définitivement entendues sur la date de la démobilisation. Cette date coïnciderait avec l'anniversaire du jubilé de la dynastie des Romanof.*

Vienne, 28 février. — *On mande de Saint-Pétersbourg à la Neue Freie Presse, d'après des renseignements puisés à une source bien informée, que les négociations austro-russes ont abouti à un heureux résultat. La solution définitive des questions pendantes n'a pas encore été trouvée, mais on espère arriver bientôt à une entente complète.*

Du correspondant du *Temps* :

Saint-Pétersbourg, 28 février. — Nous allons vers l'apaisement et la détente. On me dit de bonne source que lorsque le prince de Hohenlohe, rétabli de son indisposition, put faire part à l'empereur François-Joseph de ses conversations avec le tsar, avec le président du Conseil, M. Kokovtzof, et avec le ministre des affaires étrangères, M. Sazonow, le résultat de sa mission fit plutôt une bonne impression sur le monarque et sur le comte Berchtold dans ce sens qu'il rassura les cercles dirigeants autrichiens sur les intentions de la Russie, et les convainquit de la sincérité de ses affirmations pacifiques.

Tant à Vienne qu'à Saint-Pétersbourg, on paraît attendre une issue pacifique de la crise, bien que la question albanaise reste difficile. Surtout pour des considérations d'ordre économique, l'Autriche se prépare à démobiliser sur la frontière de Galicie. Il est exact, d'autre part, qu'on examina hier à Tsarkoïé-Sélo, où se rendent quotidiennement les autorités militaires, la question du renvoi des hommes libérables, que l'on avait gardé sous les drapeaux.

## Les hostilités

### DANS LA PRESQU'ÎLE DE GALLIPOLI

Constantinople, 28 février. — Le général commandant le 10e corps est arrivé des Dardanelles en compagnie d'Enver bey. Tous deux ont conféré avec le grand-vizir sur la situation des troupes de Gallipoli et un déplacement de ces troupes a été décidé.

Les troupes traient stationner sur un point inconnu où un débarquement est projeté.

De grands transports partent ce soir.

### Capture d'un transport turc

Corfou, 28 février. — Un torpilleur grec a capturé près de Vallona le navire turc *Marodia*, ayant à bord une cargaison de riz, de sucre et de café, embarquée à Alexandrie et destinée à la garnison de Janina.

### Coups de canon à Bizani

Athènes, 28 février. — Les batteries turques de Bizani ont bombardé hier l'armée grecque sans aucun résultat.

### Grave effervescence à Rhodes

Rhodes, 28 février. — L'effervescence augmente à Rhodes parmi les paysans au sujet des expulsions de sujets grecs par les autorités italiennes.

De nombreuses arrestations ont été effectuées.

### LA QUESTION DU MONT ATHOS

Athènes, 26 février. — Les représentants du mont Athos sont arrivés à Athènes pour protester contre le projet tendant à l'institution d'une république au mont Athos.

Ils ont rendu visite au métropolite d'Athènes.

# DANS LA RÉGION

## A Douchy

## Une mort, qui paraît suspecte

### UN CABARETIER SUCCOMBE A UNE PÉRITONITE AUX CAUSES INDÉTERMINÉES. — LA RUMEUR PUBLIQUE ACCUSERAIT SA FAMILLE DE N'ÊTRE PAS ÉTRANGÈRE A CETTE MORT.

Jeudi, vers 7 heures du soir, succombait le nommé Hubert Hottelart, 51 ans, cabaretier, demeurant rue au Marais, à Douchy. M. le docteur Houzé, qui l'examina, estima que le décès était dû à une péritonite suraiguë aux causes indéterminées. Il jugea que seule l'autopsie pourrait les établir.

Sur le corps, le médecin releva des traces nombreuses de coups.

M. Sorriaux, maire, informé, avertit le parquet de Valenciennes, qui ordonna une enquête.

Le brigadier Dubuisson et le gendarme Muchery, de Denain, en furent chargés. Ils se rendirent vendredi soir à Douchy. Après leur enquête, la rumeur publique a voulu voir une coïncidence entre cette mort et une dispute dans laquelle les membres de la famille Hottelart se seraient livrés sur la personne du défunt à des violences graves ayant pu entraîner la mort.

De différents témoignages recueillis, il résulterait, en effet, que dimanche soir, vers 11 heures et demie, une querelle s'éleva entre les membres de la famille Hottelart.

Une voisine, la dame Marie Deliège, entendit crier « Au secours ! ». Ces cris étaient poussés par la fille Hottelart, femme Demimal. Celle-ci rentra au même moment, sui vie de son père, Albert Hattelart, chez la femme Deliège. Albert Hottelart paraissait très surexcité. Sa sœur essaya en vain de le calmer.

M. Charles Deshe, mineur, qui passait à ce moment, eut son attention attirée par des cris. Il entra à l'estaminet de M. Hottelart et vit celui-ci aux prises avec sa femme, sa fille, son beau-fils et son fils.

M. Deshe intervint et débarrassa Hottelart. Un filet de sang lui coulait sur la figure. Hottelart, accompagné de Deshe, se réfugia dans sa chambre. Sa femme, son beau-fils et sa fille vinrent l'y retrouver et l'injurièrent.

Le parquet, informé des résultats de cette enquête, se rendra aujourd'hui à Douchy.

## A Sin-le-Noble

## Va-t-on arrêter l'assassin ?

### ON ATTEND AVEC IMPATIENCE LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE AU HAVRE

Aucune nouvelle n'est parvenue du Havre où M. Desmettre, commissaire, et Bouche, inspecteur de la brigade mobile, sont partis pour rechercher Adolphe Vandroth.

On ne sait si le meurtrier présumé de la rentière a été retrouvé. A chaque instant on s'attend à recevoir la nouvelle d'une arrestation.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant.

L'inspecteur Poussel a continué ses recherches à Sin-le-Noble. Une nouvelle piste qui lui avait été signalée n'a donné aucun résultat.

L'opinion publique, ici, croit que la sûreté, en recherchant Vandroth, est enfin sur la bonne voie et l'on attend avec une impatience fébrile les résultats de l'enquête du Havre.

## A Neuville-sur-Escaut

# UN PERE INDIGNE

### IL ABUSA DE SA FILLE ET L'OBLIGEA A SE FAIRE AVORTER. — ARRESTATION DE LA FAISEUSE D'ANGES

Nous avons relaté il y quelque temps les graves accusations portées par la jeune Marie Dufour, 19 ans, de Neuville-sur-Escaut, contre son père Xavier Dufour, 53 ans, journalier. Ce ignoble individu abusait de sa fille depuis six ans.

La malheureuse avait subi ses violences pour la première fois, à l'âge de treize ans. Trois fois, il la rendit enceinte. Au cours de l'instruction, Marie Dufour avoua que son père l'avait obligée à deux reprises à se faire avorter. Elle dénonça la faiseuse d'anges, la femme Bertouille, de La Sentinelle.

### UNE PERQUISITION A LA SENTINELLE

M. Vermullen, juge d'instruction, décida d'opérer une perquisition chez cette dernière. Et vendredi, à une heure et demie de l'après-midi, M. Rousseau, substitut du procureur de la République, M. Vermullen, accompagnés de M. Goichot, commis-greffier, et du maréchal des logis Béhal de la brigade d'Anzin, s'y rendirent à l'effet d'entendre la femme Betouille.

Malgré les sécusations formelles de Marie Dufour, la faiseuse d'anges nia avoir pratiqué sur la jeune fille des manœuvres criminelles.

De nombreuses fioles contenant des pommades ainsi que différents instruments, notamment des crochets, ont été saisis.

La femme Bertouille fut alors mise en état d'arrestation et conduite à Valenciennes.

Après un interrogatoire d'identité, elle fut écrouée à la maison d'arrêt.

Entendu à nouveau par le magistrat instructeur, Dufour a nié avoir obligé sa fille à se faire avorter. De même qu'il affirme n'avoir pas désigné à sa fille la faiseuse d'anges, il prétend avoir ignoré que sa fille fût enceinte et qu'elle se fît avorter.

L'argent qu'il lui remit à cet effet aurait été destiné à des achats de victuailles.

# A LENS

## UNE FAMILLE INTERESSANTE

LA FAMILLE DUPARCQ

Si la moitié seulement des Français imitaient M. Duparcq, ce brave mineur de Lens dont nous donnons ci-contre la photographie, entouré de sa famille, le problème de l'équilibre des effectifs que la France doit, pour sa sécurité, opposer à ceux de l'Allemagne serait bientôt résolu. Résolu également, de façon pratique, celui de la repopulation qu'une commission d'hommes graves et éloquents déjà baptisés « Pères Lapins » par un public gouailleur, s'évertue à solutionner.

M. Henri Duparcq n'a en effet que trente-huit ans (il est né le 13 novembre 1874, à Noyelles-sous-Lens) et il est déjà père de dix enfants vivants. Sa femme, née Aurore Roussel, lui en avait donné treize, mais la mort en a ravi trois. Il est vrai que ce n'est pas là un chiffre définitif, puisque l'espoir d'une augmentation nouvelle est bien près de se réaliser.

Dans sa petite maison du coron du Bois, où il demeure depuis de longues années déjà, M. Duparcq nous a raconté sa vie, toute de labeur et de privations, tandis que les tout petits trottent autour de nous et que les cadets écoutent avec cette gravité qu'acquièrent de bonne heure les enfants que guette, au sortir du berceau, l'inflexible loi du travail. Dans la pièce voisine, les aînés, deux galibots qui viennent de remonter de la fosse, se débarbouillent dans la cuvelle, au milieu d'un ruissellement d'eau. Et voici la plus âgée des filles dont la sœur jumelle est morte à un an ; elle aide la mère dans son inlassable travail de ménagère active qui réalise le miracle de soigner toute la nichée et d'entretenir la maison, où tout reluit d'une propreté méticuleuse.

Ces trois là sont à peu près tirés d'affaire ; mais il en reste sept dont il faut encore s'occuper : deux jumeaux de 12 ans, deux fillettes de 7 et 9 ans, un galopin de 5 ans et deux petites dont la plus jeune n'a pas un an.

Et c'est avec son maigre salaire de mineur que M. Duparcq a élevé tout cela, c'est avec son gain de 6 francs par jour — les jours où il travaille — qu'il donne la pâtée à douze personnes. Et les apôtres de la repopulation peuvent être persuadés que ce n'est pas chose facile.

Si, en effet, Dieu bénit les nombreuses familles, sa bénédiction n'a pas cours chez le boulanger ni le marchand de pommes de terre — je ne parle pas du boucher, la viande ne figurant que pour mémoire dans le menu de la famille. C'est donc au prix de privations sans nombre que ce brave homme en sort honorablement, sans laisser un sou de dettes chez le fournisseur.

Comme il a épuisé ses forces pour en donner à cette quasi douzaine d'enfants sains et vigoureux, M. Duparcq est souvent malade. Forcé de quitter le pic, il ne chôme pas pour cela : il entoure de soins minutieux sa basse-cour, dont l'élevage allège un peu son budget. Inutile de dire qu'il ne franchit guère qu'à la Sainte-Barbe le seuil du cabaret.

C'est cette intéressante famille que nous avons voulu présenter à nos lecteurs, persuadés qu'il aura enfin de le faire pour que tous ceux que ne laissent pas indifférents cette question de la natalité dont dépend l'existence même de la France, viendront en aide à M. Henri Duparcq.

Il habite 140, rue du Bois, à Lens.

E. V.

## A Bellignies

## Coup de feu sur un garde-chasse

Le garde Masure, chargé de la surveillance de la partie du bois dont M. Miot a la chasse, faisant sa tournée quotidienne, surprit au lieudit « la Virginette » deux braconniers, Voltaire Deparis, sans domicile fixe, et Léon Fumière, de Gussignies, en train de placer des lacets.

Lorsque sa présence fut découverte, les deux colleteurs se cachèrent dans une excavation, puis, l'un d'eux tira un coup de feu dans la direction du garde, qui entendit les plombs passer près de sa tête.

M. Masure continua d'avancer et les braconniers prirent la fuite. Ils durent s'enfuir en Belgique, car on put retrouver leurs traces dans la région.

Le garde a déclaré que Deparis et Fumière lui avaient paru être en état d'ivresse.

On ignore lequel a tiré et on se demande même si le coup de feu n'est pas le résultat d'un mouvement involontaire de celui qui tenait le fusil.

Le Parquet d'Avesnes a été saisi.

## A HIRSON

## Un policier assassin

### Tombe dans la misère, il tente d'assommer une vieille rentière pour la voler

Un nommé Gaston Lacroix, gardien de la paix de Paris en retraite, tombé dans la misère, a pénétré dans le domicile d'une rentière âgée, vivant seule, la veuve Tisserand, et a tenté de la tuer à l'aide d'une grosse pierre tranchante.

Aux cris de la victime, une voisine accourut et mit l'assassin en fuite. Arrêté dans la nuit alors qu'il rôdait encore dans le voisinage, Lacroix a avoué qu'il avait voulu tuer la rentière pour la dévaliser. Il a été écroué.

La victime a reçu deux blessures au crâne et a eu un doigt coupé en se défendant ; elle est restée sans connaissance.

# La Conquête de l'Air

### Le raid de Brindejonc des Moulinais

### IL A EFFECTUÉ HIER LE PARCOURS CALAIS-BRUXELLES-PARIS

#### CALAIS

L'aviateur Brindejonc des Moulinais, pilotant un monoplan, a quitté l'aérodrome des Barraques, à 8 heures 15 du matin pour Bruxelles, par brise assez forte et vent de nord-ouest.

#### BRUXELLES

Bruxelles, 28 février. — L'aviateur Brindejonc des Moulinais a atterri dans d'excellentes conditions à 10 heures 10, à l'aérodrome de Berchem.

L'aviateur, malgré la pluie, a évolué à une altitude de 250 à 300 mètres. Il s'est plaint beaucoup de la pluie et du brouillard.

Il a quitté l'aérodrome de Berchem à 1 h. 10 pour Paris.

#### PARIS

Villacoublay, 28 février. — L'aviateur Brindejonc des Moulinais a atterri à Villacoublay, à 3 h. 50. Il a fait escale à Compiègne pour saluer l'aviateur Lezagneux.

# Dernière Heure

## Contre la Guerre, Contre les Armements

### UN MANIFESTE CONCERTÉ — DES — Socialistes Français & Allemands

Paris, 28 février. — Voici le manifeste que le Parti socialiste français publie aujourd'hui, d'accord avec le Parti socialiste allemand :

« Au moment où, en Allemagne et en France, les gouvernements se préparent à déposer de nouveaux projets qui vont encore accroître les charges militaires déjà formidables, les socialistes français et les socialistes allemands estiment que c'est leur devoir de s'unir plus étroitement que jamais pour mener ensemble la bataille contre ces agissements insensés des classes dirigeantes.

Les socialistes français et les socialistes allemands protestent unanimement et d'une même voix contre les armements incessants qui épuisent les peuples, les contraignent à négliger les plus précieuses œuvres de civilisation, aggravent les défiances réciproques et, au lieu d'assurer la paix, suscitent des conflits qui conduisent à une catastrophe universelle et qui aboutit à la misère et à la destruction des masses.

Les socialistes des deux pays ont le droit de se regarder comme les interprètes tout à la fois du peuple allemand et du peuple français, quand ils affirment que la masse des deux peuples, à une majorité écrasante, veut la paix, et quelle a horreur de la guerre.

Ce sont les classes dirigeantes qui, d'un côté et de l'autre de la frontière, provoquent artificiellement, au lieu de les combattre, les antagonismes nationaux, attisent l'hostilité réciproque et détournent ainsi les peuples dans leur pays de leur effort de civilisation et de leur bataille émancipatrice.

Pour assurer tout à la fois le maintien de la paix, l'indépendance des nations et le progrès dans tous les domaines de la démocratie des deux Etats, les socialistes réclament que tous les conflits entre les peuples soient réglés par des traités d'arbitrage, car ils estiment que les résoudre par la voie de la violence n'est que barbarie et honte pour l'humanité.

Ils réclament qu'à l'armée permanente, qui constitue pour les nations une permanente menace, soient substituées des milices nationales établies sur des bases démocratiques et n'ayant pour objet que la défense du pays.

Et si enfin, en dépit de leur opposition passionnée, de nouvelles dépenses militaires sont imposées aux peuples, les socialistes des deux pays bâtiront de toute leur énergie pour que les charges financières retombent sur les épaules des possédants et des riches.

Les socialistes d'Allemagne et de France en déjà, par leur conduite dans le passé, démasqué le double jeu, le jeu perfide, des chauvins et des fournisseurs militaires des deux pays, qui évoquent aux yeux du peuple, en France, une prétendue complaisance des socialistes allemands pour le militarisme, et, en Allemagne une prétendue complaisance des socialistes français pour le même militarisme.

La lutte commune contre le chauvinisme d'un côté et de l'autre de la frontière, l'effort commun pour une union pacifique et amicale des deux nations civilisées doivent mettre fin à cette artificieuse duperie.

C'est le même cri contre la guerre, c'est la même condamnation de la paix armée qui retentissent à la fois dans les deux pays.

C'est sous le même drapeau de l'Internationale, — de l'Internationale qui repose sur la liberté et l'indépendance assurées à chaque nation, — que les socialistes français et les socialistes allemands poursuivent avec une vigueur croissante leur lutte contre le militarisme insatiable, contre la guerre dévastatrice, pour l'entente réciproque, pour la paix durable entre les peuples. »

Ce manifeste est signé par les membres du bureau du parti socialiste allemand, ceux du groupe socialiste au Reichstag, ceux de la commission administrative permanente du parti socialiste français et ceux du groupe socialiste parlementaire français.

## La Calotte espagnole n'est pas contente

Madrid, 28 février. — Le gouvernement ayant annoncé que l'enseignement religieux dans les écoles publiques ne serait pas obligatoire, une certaine effervescence règne dans les milieux catholiques, notamment en Catalogne.

Une association barcelonaise pour la propagation de la doctrine chrétienne a télégraphié au comte Romanonès pour protester énergiquement contre une telle mesure.

## La neurasthénie d'une dame des P. T. T.

Paris, 28 février. — Une vingtaine de dames télégraphistes devisaient gaîtement hier dans le salon de repos installé au bureau central télégraphique de la rue de Grenelle, au-dessus de la salle F, récemment inaugurée. Soudain deux détonations retentirent. Le premier moment d'affolement passé, on aperçut étendue inanimée sur un divan du salon de repos une dame employée, Mme Boutigny. Elle tenait à la main le revolver avec lequel elle venait de se tirer deux balles à la tempe. Le médecin, aussitôt appelé, ne put que constater le décès.

Mme Boutigny, dont le mari est inspecteur des P. T. T., était âgée d'une trentaine d'années. Elle avait été membre du conseil d'administration de l'Association générale des agents des P. T. T. et avait rédigé plusieurs rapports professionnels très remarqués. Elle était sujette depuis quelque temps à des accès de neurasthénie.

## La Guerre des Balkans

### Le démobilisation austro-russe

Saint-Pétersbourg, 28 février. — A la suite des dernières négociations poursuivies par l'intermédiaire de l'Allemagne, l'Autriche ayant donné des assurances de son désir de procéder à la démobilisation sur la frontière russe, la Russie se propose, à la veille des fêtes du tri-centenaire de la maison des Romanof, d'informer officiellement l'opinion qu'une entente complète est intervenue avec Vienne.

Cependant, cette mesure ne sera prise que s'il y a d'ici là un commencement de démobilisation de la part de l'Autriche.

### La Turquie négocierait la paix à Sofia

Londres, 28 février. — On télégraphie de Saint-Pétersbourg que, suivant des informations privées, la Turquie a déjà consenti à céder Andrinople et que les négociations à Sofia tendent à la signature d'un second préliminaire de paix sur le champ de bataille.

### EN ATTENDANT, LA BULGARIE EST LOIN DE DÉSARMER

Sofia, 28 février. — Le Sobranié s'est réuni aujourd'hui.

Le ministre des finances a déposé une demande de crédit supplémentaire de cinquante millions pour les besoins de l'armée.

## M. Poincaré à la Ligue de l'Enseignement

Paris, 28 février. — Le président de la République a présidé ce soir la solennité artistique organisée au Trocadéro par la Ligue française de l'enseignement au nom des sociétés d'éducation populaire de France.

Le président a été reçu à son arrivée par M. Steeg, ministre de l'instruction publique.

Le public, qui avait pris place dans la vaste salle, a fait entendre de chaleureux applaudissements, tandis que la « Marseillaise » était exécutée par les 1,200 membres de l'association pour le développement du chant choral.

M. Dessoye, président de la Ligue française de l'enseignement, a exprimé au président de la République, au nom des sociétés d'éducation populaire de France, la joie patriotique et républicaine que leur cause son élection et leurs sentiments de gratitude et de reconnaissance pour le concours qu'il leur avait toujours généreusement accordé.

M. Dessoye a terminé en faisant l'éloge de l'effort persévérant de la France républicaine pour la diffusion d'un enseignement laïque, libéral et tolérant, patriotique, démocratique et républicain.

M. Poincaré a répondu en ces termes :

### DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Mon cher Président,

Mesdames,

Messieurs,

C'est à moi de remercier la Ligue de l'Enseignement et les Sociétés qu'elle groupe d'avoir organisé cette belle fête.

Au lendemain de mon élection à la première magistrature de la République, j'éprouve une émotion très douce et très saine à me trouver entouré de ceux dont je suis le collaborateur fidèle.

Depuis le jour lointain où j'ai occupé ce ministère de l'Instruction publique, présidé le Congrès du Havre, et cherché avec Buisson, que j'aperçois ici dans cette salle, et Edouard Petit, directeur de l'Enseignement, à favoriser la renaissance des œuvres post-scolaires, j'ai tâché de donner l'exemple des initiatives que j'ai toujours eu à cœur d'encourager et qui, depuis, se sont de jour en jour multipliées.

J'admire le travail de ces professeurs enrôlés dans les rangs de la science, qui trouvent le moyen d'ajouter à un labeur considérable un surcroît de besogne et de dépenser en cela leur activité dans les cours du soir auxquels ils se consacrent avec tant de dévouement.

J'ai vu la foule attentive de ces auditeurs assidus, hommes et femmes, enfants et adultes, employés et ouvriers, qui venaient recevoir de la bouche de ces professeurs le complément de leur instruction.

Ce sont ces énergies nationales que vous vous efforcez de mettre en valeur, et il convient d'en féliciter vos sociétés, qui ne connaissent aucune rivalité entre elles et qui coopèrent dans une intimité fraternelle à la poursuite du même idéal.

Eclairer les intelligences, fortifier les caractères, ennoblir les hommes, préparer des citoyens qui aient la conscience claire de leurs devoirs sociaux et patriotiques : voilà l'objet constant de vos efforts convergents.

Au nom du Gouvernement de la République, je vous félicite de votre propagande et des services précieux et désintéressés que vous rendez toujours à la France et à la Démocratie.

## Le prochain Congrès International des Mineurs

Bruxelles, 28 février. — Le comité d'organisation du prochain congrès international des mineurs s'est réuni cet après-midi à Bruxelles.

La France, l'Angleterre, la Belgique, l'Autriche et l'Allemagne étaient représentées.

Le comité a décidé de faire figurer à l'ordre du jour du congrès la question de la limitation internationale des productions par une entente des syndicats.

Il fixera demain le lieu et la date du congrès.

## Sabotage de fils télégraphiques

Paris, 28 février. — Deux actes de sabotage ont été commis la nuit dernière à Mandres (Seine-et-Oise), le premier au lieudit la Pointe-Chélaine, où des inconnus ont coupé sur une longueur de trois cent cinquante mètres deux fils téléphoniques reliant Mandres à Brunoy ; le second sur le chemin de grande communication au lieudit la Rose, où quatre fils du circuit Mandres-Boussy-Saint-Antoine ont été enlevés sur un parcours de deux cents mètres.

Tous ces fils ont été retrouvés cachés derrière un tas de pierres, chemin du Paradis-en-Fer.

### A LA BANQUE DE FRANCE

Paris, 28 février. — *Le Journal Officiel* publie ce matin un décret aux termes duquel *est nommé directeur de la succursale de la banque de France à AMIENS*, M. CONIL-LACOSTE, *directeur de la succursale d'ARRAS ; est nommé directeur à ARRAS*, M. VINCENT, *directeur à LAON.*

### ARRESTATION DES CAMBRIOLEURS DU CONSULAT DE PERSE

Paris, 28 février. — Les inspecteurs de la brigade criminelle ont arrêté hier les auteurs des cambriolages récemment commis dans les huitième, seizième et dix-septième arrondissements et notamment au consulat de Perse, avenue Velasquez. Ces malfaiteurs, au nombre de cinq, sont les nommés Destorges, Lecœur, Gaudin, Jumiot et Mercier.